Numéro : 0.50

Vendredi 26 Novembre 1937

Numéro Spécial '(75)

C★E★R★M★T★R★I
FONDS
LEVY-PRUDHOMMEAUX

La commune

Organe Central du Parti Communiste Internationaliste
BOLCHEVIK-LÉNINISTE POUR LA CONSTRUCTION DE LA
IVe Internationale

Pour briser les complots du patronat et de l'Etat-Major préparant un coup à la Franco :

Armement du prolétariat !
Milices ouvrières !
Désarmement de la garde mobile et de la police !

Un pas en avant !
POUR UN CONGRÈS DES ENTREPRISES
organisant la contre-offensive ouvrière

Notre politique

Le patronat vient de dire : non, au demandes de la C.G.T. Le gouvernement vient de dire : non, aux revendications des fonctionnaires. Le P.C., le P.S. et la C.G.T., qui prétendent défendre les travailleurs, loin d'alerter la classe ouvrière(de lui indiquer la nécessité de la bataille, de s'engager dans la préparation d'une lutte sérieuse, n'ont qu'un souci : se surveiller les uns les autres, afin de ne rien faire et de ne rien laisser faire par l'un quelconque qui lui permettrait d'exploiter le mécontentement des travailleurs aux dépens des deux autres. Chautemps pose la question de confiance sans inquiétude. Il compte sur ceux qui ont torpillé la grève des métallos pour maintenir les fonctionnaires dans la résignation.

⁂

Les travailleurs, inquiets, ne savent que faire ? Lutter, mais comment ? C'est pour répondre à cette préoccupation que nous avions convoqué, le 19, une réunion à la Mutualité. Nous accordons la plus grande partie de ce numéro à rendre compte de la quinzaine d'interventions. Ajoutons, ce que le compte rendu ne peut traduire : au début de la réunion, nombre d'assistants étaient réservés ; mais de voir intervenir des prolétaires, des exploités, les demandes d'intervention se multiplièrent ; plus d'un, entendant tel camarade de sa corporation, de son industrie, voulut, à son tour, apporter son point de vue. Un Comité large d'une quarantaine de camarades a été constitué en vue de se mettre à la préparation d'un Congrès des entreprises.

Un pas en avant a été accompli, bien faible encore, mais qui offre une possibilité considérable : de permettre aux prolétaires de penser et d'agir indépendamment des bureaucraties traîtresses. C'est un premier pas qui peut assurer un lien entre ceux qui ont déjà compris la trahison et qui ne veulent pas rester isolés et se trouver à nouveau devant le fait accompli de trahisons répétées. C'est un premier pas pour se mettre à la création d'un réseau de conseils d'usines, ces Comités ouvriers dont l'action dépendra des ouvriers eux-mêmes et non des appareils intégrés dans l'appareil de la bourgeoisie.

N'est-ce pas agir contre les syndicats, pourra-t-on s'inquiéter ? Non, ceux qui agissent contre les syndicats, ce sont ceux qui sont à leur tête — tous ceux qui sont intervenus l'ont montré ; les syndicats ont leur tâche de défense des revendications professionnelles. La situation pose d'autres problèmes.

En effet, pourquoi ont-ils torpillé la grève des métallos ? Ce n'est pas parce que celle-ci aurait pu aboutir à changer l'augmentation de quelques points, mais parce que celle-ci aurait entraîné la chute du gouvernement et la crise du Front populaire. Ce ne sont point là questions syndicales.

⁂

La société est en décomposition ; l'Etat-major et le patronat préparent un coup de force. Contre cette agression, les ouvriers, s'ils ne veulent pas connaître la botte du fascisme, doivent imposer leur contrôle sur toute l'économie, sur la gestion des entreprises, sur les bénéfices. C'est pour cela qu'ils doivent constituer leurs Conseils d'entreprises, élus par l'ensemble des travailleurs de chaque entreprise, sans tenir compte des conditions de la légalité bourgeoise (âge, droits civils, etc...), et pas pour présenter les revendications individuelles, mais pour contrôler effectivement les livres, la correspondance, les comptes en banque, etc... C'est comme cela que les travailleurs pourront éviter d'être victimes des manœuvres patronales, c'est ainsi qu'ils apprendront à prendre en mains le fonctionnement des entreprises, c'est ainsi qu'ils se hisseront à la conquête du pouvoir.

⁂

L'assemblée du 19 novembre n'a été qu'un premier pas, d'autres restent à entreprendre. Le Parti Communiste Internationaliste, dont l'initiative a permis à nombre de militants de se connaître et de se ressaisir, soutiendra de toutes ses forces le travail qui est ainsi engagé pour préparer la tenue d'un Congrès des entreprises de la Région parisienne, qui peut être et doit être le moyen de rassemblement, de décision et d'action de la classe ouvrière de la région la plus décisive.

Ordre du jour adopté à la réunion d'information intercorporative

L'Assemblée d'information intercorporative, groupant 500 travailleurs, réunis le 19 novembre sur convocation des militants communistes internationalistes, dénonce les capitulations qui mènent à l'abandon des conquêtes ouvrières ;

Se prononce pour la lutte de classes et la préparation systématique d'une grève générale, de nouvelles journées victorieuses de Juin 1936 ;

Affirme sa solidarité avec toutes les victimes de la contre-révolution, et avec les Marocains mitraillés ;

Adresse son salut solidaire aux révolutionnaires espagnols ;

Se prononce pour la préparation d'un Congrès des entreprises de la Région parisienne, et désigne un Comité composé de quarante Camarades pou engager le travail préparatoire à l'organisation d'un tel Congrès.

DRESSONS LE BARRAGE CONTRE LA TRAHISON

Les véritables chefs fascistes épargnés par le gouvernement de Front populaire

S'IL y a une erreur à ne pas commettre, c'est de croire que la police menace sérieusement le fascisme, que le gouvernement porte un coup mortel aux ennemis de la classe ouvrière. Alors, vous croyez que c'est une comédie montée, nous demanderat-on ? Non. Il y a effectivement un complot qui menace les travailleurs bien plus que « la République » et les conjurés ne pouvaient songer à se débarrasser des politiciens de la démocratie bourgeoise que parce que celle-ci est impuissante à contenir la poussée ouvrière.

Que parmi les personnages arrêtés, il y ait des exécutants de premier plan, soit. Mais ce ne sont que des exécutants et non les dirigeants. Les personnages qui couchent aujourd'hui à la Santé ne sont pas des romantiques, leur armement le prouve, et ils savaient tout aussi bien que quiconque qu'avec les armes les plus perfectionnées, il fallait aussi pour réussir, une direction connue dans le pays.

Quels sont les véritables responsables ? A côté des grands industriels, il y a l'Etat-major : cela transparait clairement de l'information officielle suivant laquelle le complot avait une structure calquée sur celle de l'armée. Rien d'étonnant d'ailleurs que les magnats du pays aient songé à l'armée, dont les cadres devaient leur paraître plus en état de rassembler tous les « nationaux » que les groupes fascistes se disputant sordidement les uns les autres. En France, c'était le coup de Franco qui se préparait.

⁂

La police prend beaucoup d'égards pour les grands seigneurs. Le « souffle républicain » n'empêche pas ces messieurs de songer que le vent peut souffler d'une autre direction et ils sont prudents. Le gouvernement manigance comme avec de véritables puissances. Par contre, contre les militants révolutionnaires, la répression n'a jamais cessé. Malheur à qui s'armait ou conseillait aux ouvriers de s'armer. Malheur à qui osait rappeler aux travailleurs sous l'uniforme leurs devoirs de travailleurs. Le Parti Communiste Internationaliste voit les gérants de « la Commune », Brausch, Molinier, Guillard, poursuivis pour « provocation à la violence » ou pour « provocation de militaires à la désobéissance », parce que dans « la Commune » nous avons appelé les travailleurs à prendre les dispositions les plus élémentaires pour leur légitime défense.

⁂

L'énergie républicaine du Ministère consistera tout au plus à « agir » comme le Front populaire espagnol le fit avant le 18 juillet 1936 envers Franco : déplacer quelques généraux pour leur permettre de préparer mieux un complot futur. Les prolétaires veulent-ils servir de chair à canon comme ceux de Barcelone qui, en juillet 36, écrasèrent le coup de force, puis se laissèrent duper, pour être écrasés par un Négrin et livrés probablement demain à un Portela Valladarès, l'homme de « l'armistice » entre Salamanque et Barcelone, armistice sur le cadavre de la révolution espagnole ? Qu'ils aient donc la défiance la plus complète dans le fameux « souffle républicain ».

Le combat contre le fascisme ne peut se mener dans le cadre de la démocratie bourgeoise, et par conséquent pas par les cadres de sa police ; les travailleurs se heurteront aux mercenaires du capital, en uniforme ou non. Faire appel aux travailleurs par petite annonce dans les colonnes du « Populaire » dans les termes suivants :

ON DEMANDE des militants ayant fait leur service militaire et âgés de moins de 30 ans, de province ou de Paris, pour emploi stable. S'adresser au bureau des Amicales, 7, rue Meslay.

pour embaucher quelques gars solides dans la police aboutira à des mécomptes aussi rudes qu'en Prusse en 1932 où la majorité des policiers étaient social-démocrates. La seule politique efficace, c'est la politique révolutionnaire, celle qui appelle les travailleurs à s'armer, à créer leurs milices ouvrières, celle qui indique aux soldats leur devoir : ne se servir de leurs armes que pour leur classe. C'est à celle-là que les ouvriers recourront.

Les prolétaires parlent...

(Compte-rendu des interventions à la réunion du 19 Novembre)

DE bonne heure arrivèrent des camarades à la réunion d'information intercorporative que le P.C.I. avait organisée. Les camarades du service d'ordre les répartissaient par tables suivant leurs branches d'industrie : métaux, employés, services publics, alimentation, chômeurs.

Près de 500 participants à cette assemblée qui, de bout en bout, fut d'un très gros intérêt. Peu après 9 heures, le bureau proposé et accepté par la salle, comprenant le camarade De Vreyer, militant lillois, deux camarades d'Argenteuil, les camarades Molinier et Rémy, du P.C.I., ouvre la séance par une intervention du camarade De Vreyer.

De Vreyer, de Lille, préside

JE vous remercie de votre confiance de m'avoir placé à la présidence en tant même qu'ancien responsable ; j'essaierai, dans la mesure du possible, de vous donner satisfaction dans la tenue de cette réunion.

Il s'agit d'une réunion de militants conscients. On a dit que le Parti Communiste Internationaliste voulait diviser pour dresser les travailleurs contre telle ou telle organisation.

Nos camarades, tenant compte surtout de la situation non seulement au sein des organisations politiques mais surtout syndicales, veulent permettre à la base de discuter de la situation tout à fait déplorable devant laquelle nous nous trouvons à l'heure actuelle.

Dans l'ensemble du mouvement ouvrier, par rapport aux circonstances économiques qui se sont déroulées depuis juin 1936, nous sommes obligés de nous apercevoir maintenant qu'on est loin d'avoir donné satisfaction aux ouvriers. Il ne s'agit plus maintenant simplement de l'industrie privée, mais aussi des fonctionnaires... Partout on entrevoit et on entend des camarades, même responsables dans la C.G.T., même responsables dans le Front Populaire, qui nous disent : « Nous en avons assez ». Il faut que cela cesse.

A Lille, dimanche dernier, Racamond, faisant allusion aux grands travaux, nous disait : « Oui, les ouvriers perdent patience, oui, nous en avons assez des discussions d'arbitrage, etc... ». Et je crois que c'est le point essentiel de la discussion de ce soir. Racamond disait : « L'argent, il faut le prendre où il est ». Mais, aussitôt après, et c'est là-dessus que j'insiste, il ajoutait : « Mais si par hasard, à supposer que nous n'arriverions pas à combler les quelques centaines de millions pour faire la retraite des vieux, la C.G.T. nous dira de faire une heure de plus pour les vieux ».

Eh bien, à ce moment, nous disons : « Il n'est pas possible de tromper les travailleurs. Si l'on tient compte, même des directives du Front populaire, on s'aperçoit que les ouvriers en ont marre... J'appartiens à une région où il y a toujours eu une tradition de lutte au sein du prolétariat. Dans le textile où les femmes travaillent presque nues, elles reçoivent un salaire de 2 fr. 80 l'heure après un réajustement de 50 % après juin 1936. On voit quelle est la situation dans le Nord. Les ouvriers en ont marre. Mais il ne s'agit pas de dire : « Nous en avons assez ! », il faut traduire ceci par des actes.

Il faut que dans les usines les ouvriers passent aux actes ; je n'insiste pas sur le rôle des ouvriers dans les usines, encore moins sur la situation des délégués d'usines. Quand un délégué arrive devant un contremaître en lui disant : « Voilà ce que les ouvriers veulent », quand on arrive au syndicat, à la Bourse du Travail, en disant : « Voilà ce que les ouvriers veulent », on nous dit : « Du calme, ce n'est pas le moment... ».

On s'aperçoit maintenant que les dirigeants quels qu'ils soient, Cégétistes ou anciens unitaires sont venus sur les mêmes bases de capitulation, si on tient compte que c'est principalement eux qui viennent nous dire : « Camarades, du calme, ne faites rien qui puisse froisser les Pouvoirs publics ».

Je n'insiste pas sur la mentalité des ouvriers à l'heure actuelle, ils sont épuisés par l'arbitrage obligatoire. Pas un camarade dans la salle pourrait me prouver qu'un seul arbitrage est intervenu en faveur des ouvriers. J'ai assisté il y a huit jours à Lille à l'arbitrage concernant les patrons chocolatiers-biscuitiers ; il y a quatre mois et demi que cela durait et les patrons ont répondu : « Nous vous emmerdons..., nous nous foutons de vous et de vos arrêtés, les ouvriers n'auront rien et le premier qui bouge, on le foutra à la porte ».

C'est la conclusion de l'arbitrage.

J'ai eu l'occasion de m'occuper de la question agricole.

Il est certain que les ouvriers agricoles attendront non seulement deux ou trois ans, mais peut-être nous aurons le fascisme, si nous-mêmes, ouvriers des villes, n'agissons pas. Dans ce cas, la question des ouvriers agricoles ne sera pas réglée.

Je reprendrai un ancien mot d'ordre que défendait avec acharnement Monmousseau au Congrès de Bordeaux en 1927, lorsqu'il critiquait l'attitude de la C.G.T., de Jouhaux. Il développait son mot d'ordre des Conseils d'usines, et je crois que c'est là-dessus qu'il faudra discuter ce soir.

Je demande que les camarades s'expriment au-jourd'hui. Je vous demande de nous dire ce que vous pensez de la politique actuelle, ce qu'il est possible de faire dans les usines, quels sont les mots d'ordre que vous pouvez lancer.

Pour commencer la discussion, je donne la parole au camarade Rémy, comme rapporteur de cette réunion. Les camarades qui veulent prendre la parole feront passer un papier au bureau avec indication d'un prénom et de leur industrie.

Le rapport de Rémy

JE ne veux pas faire un long rapport ; je crois que les camarades sont impatients de s'expliquer et je pense qu'il sera préférable d'entendre les délégués de la base de toutes les corporations que d'entendre un rapporteur faire un long jus.

Je voudrais passer rapidement sur la situation économique, sur la situation syndicale et sur le programme de notre parti qui est une des raisons pour lesquelles nous avons tenu cette conférence.

Sur la situation économique : tout de suite après la guerre, nous avons assisté à une reprise effective de la situation économique dans les différents pays ; on ne peut pas dire que c'était une période de prospérité, mais on a évolué vers une situation de reprise économique.

En 1921, nous avons subi la première crise économique qui a déjà marqué un pas vers un commencement de crise de chômage et qui a eu ses répercussions en Allemagne, en Autriche, dans les pays balkaniques. De 1924 jusqu'à 1929, on a eu la période de prospérité ; c'est la période où la situation économique dans le monde s'est développée favorablement ; mais en 1929, à la suite de surproduction en l'espace de quelques années, on a senti la crise économique qui s'est accentuée.

Encore à l'heure actuelle, malgré une reprise d'activité économique basée sur les productions de guerre, nous subissons la crise économique, le chômage continue. En France, malgré l'application des lois sociales, la crise persiste.

LA SITUATION DES OUVRIERS

Passons maintenant à la situation des ouvriers. Dans cette même période, le prolétariat a eu à subir au point de vue syndical quelques coups, par exemple en 1920, à la suite de la grève des cheminots de mars et celle de mai, la crise dans les syndicats s'est approfondie ; les effectifs, qui étaient montés, ont subitement diminué ; la C.G.T. a vu ses effectifs fondre d'une façon considérable. En 1921, à la suite de cette grève et des défaites syndicales, il y a eu une scission dans le mouvement syndical.

En 1936, je passe rapidement, on a vu au contraire un réveil au point de vue syndical à la suite de l'unité syndicale au Congrès de Toulouse. Bien entendu, cette unité syndicale avait poussé le prolétariat, déjà devant le danger du fascisme, vers une union plus efficace. Elle ne s'est pas arrêtée à la suite des victoires électorales, mais elle s'est aussi multipliée. Elle s'est poussée plus loin par une grève générale comme on n'en avait jamais vu en France, avec l'occupation des usines. Contrairement aux méthodes anciennes qui consistaient à faire la grève dehors, les ouvriers ont compris qu'il était plus utile d'organiser l'occupation. Le résultat a été alors positif : d'abord loi de 40 heures, ensuite contrats collectifs, reconnaissance des délégués ouvriers et reconnaissance du droit syndical. Après cette période, on a essayé d'appliquer quelque chose d'autre : l'arbitrage.

(*Suite page 2.*)

LES PROLÉTAIRES PARLENT

(Suite de la page 1.)

Nous considérons que l'arbitrage obligatoire est un acte contre les ouvriers au profit du patronat. Si demain le prolétariat fait une grève avec occupation d'usines, il sera pourchassé par la police du front populaire. Les uns et les autres disent que les grèves doivent se faire sans occupation des usines...

En juin 1936, il avait été convenu que l'augmentation du coût de la vie serait limitée et que les salaires augmenteraient de façon systématique pour maintenir le pouvoir d'achat du prolétariat ; or la vie a augmenté de 40 % au moins pendant que les salaires n'ont augmenté que de 30 à 35 %. Dans la métallurgie et le bâtiment, cela s'est terminé simplement par une grève d'une heure dans la métallurgie et simplement des manifestations dans le bâtiment, qui n'ont laissé que 6 %, et encore certains patrons contestent et refusent d'appliquer la sentence arbitrale. En ce qui concerne les autres corporations, le même mouvement se suit, les augmentations sont refusées.

D'autres syndicats qui en juin 1936 n'avaient pas manifesté : services publics, fonctionnaires, sont obligés de réclamer aujourd'hui et seront peut-être demain dans l'obligation de faire grève.

L'ATTAQUE PATRONALE

L'attaque patronale contre les 40 heures se multiplie ; déjà les patrons commencent avec l'enquête sur la production, la question du chômage, etc... Tous les patrons violent les contrats collectifs et en particulier dans l'hôtellerie. Nous assistons à des lock-out ; tous les prétextes sont bons ; on en a vu la preuve, à la suite d'une distribution de tracts pendant la grève d'une heure, les patrons ont essayé de renvoyer une ouvrière...

Nous considérons que les entretiens dans les antichambres ministérielles ne peuvent donner aucun avantage aux ouvriers, mais au contraire c'est un moyen pour diminuer ces avantages.

Nous constatons que des ouvriers mécontents de ce qui se passe commencent à être dégoûtés ; certains menacent de quitter l'organisation syndicale ; notre devoir à nous, et c'est aussi pour cela que nous tenons cette réunion, c'est de faire le maximum pour qu'aucun ouvrier ne quitte le mouvement syndical. Il faut s'y maintenir ; si une direction est mauvaise, si la direction nous trahit, c'est à nous de faire le nécessaire pour lutter contre les directions à la remorque d'un gouvernement.

NOUS VOULONS...

Sur la question des revendications économiques, nous sommes pour une augmentation des salaires et l'échelle mobile, parce que nous pensons que c'est un moyen des plus efficaces dans la période présente pour exiger un équilibre.

Sur la question des chômeurs, que nous considérons comme très importante, l'indemnité de chômage doit être à la hauteur du coût de la vie. Quant aux écoles d'éducation, elles ne doivent pas être des écoles du patronat

Nous sommes pour l'ouverture des grands travaux. On va nous dire : « Il n'y a pas de crédit ». On examinera les moyens de trouver de l'argent pour les grands travaux et nous savons très bien que ce n'est pas le travail qui manque.

Nous sommes pour la retraite des vieux travailleurs. Nous ne sommes pas contre les fonctionnaires qui ont des retraites ; nous considérons que des ouvriers qui ont travaillé pendant des années ont droit à une retraite payée par les patrons qui se sont enrichis de leur travail.

Nous considérons que l'application des lois sociales ne doit pas seulement viser les ouvriers français ; tous les camarades étrangers ont droit aux mêmes avantages. Nous revendiquons le droit pour les camarades étrangers qui ont fui un Etat fasciste comme l'Italie ou l'Allemagne, le droit d'asile et les mêmes droits que les ouvriers français.

Pour trouver les moyens financiers, nous puiserons dans le programme des autres organisations, mais nous considérons qu'il ne s'agit pas de mettre sur le papier ; la raison pour laquelle nous sommes réunis, c'est de voir comment on va passer à l'action.

Nous reprenons un mot d'ordre lancé il y a quelques années : imposition des grandes fortunes.

Nous sommes aussi pour le contrôle des bénéfices ; cela aussi est un moyen efficace pour éviter l'augmentation du prix de la vie. Si en 1936 on avait imposé la limitation des bénéfices patronaux, on ne paierait pas aujourd'hui des prix si élevés.

Nous demandons la nationalisation des banques, des industries-clés, des assurances, des entreprises de transports, non pas en indemnisant, car le Front populaire a nationalisé certaines entreprises mais il a payé le double de ce que ça valait. Et maintenant, dans la direction des usines, il y a les anciens conseils d'administration. On ne peut pas appeler cela une nationalisation.

Nous demandons l'abolition des secrets commerciaux ; si les petits commerçants sont obligés de déclarer les bénéfices qu'ils réalisent, les gros connaissent les moyens de détourner la loi ; nous exigeons qu'il n'y ait plus de secrets commerciaux et qu'il y ait un contrôle sur les grosses entreprises.

Pour ces revendications, nous considérons qu'il ne s'agit pas d'avoir seulement des contrats collectifs ; nous exigeons plus. Nous avons constaté que le pas en avant fait en juin 1936 a été remplacé par deux pas en arrière. Il s'agit de ne pas rester sur la défensive, il s'agit de préparer un pas en avant et ce pas en avant consiste dans le contrôle ouvrier.

LE CONTROLE OUVRIER

Nous réclamons l'application du contrôle ouvrier ; nous savons très bien les grosses dificultés que l'on pourra rencontrer ; nous savons que le jour où nous essaierons de mettre le nez dans la comptabilité de nos grosses entreprises, des conflits naîtront. Nous devons aujourd'hui envisager comment nous envisagerons le contrôle ouvrier et prendre nos dispositions pour l'application de cette nouvelle revendication.

En ce qui concerne la guerre, nous devons persister dans toutes les occasions pour démontrer aux ouvriers les dangers de guerre et les manœuvres de la bourgeoisie qui sont des moyens de préparer la guerre. On sait que la course aux armements se poursuit. Nous devons préparer le prolétariat à la lutte contre la guerre en accentuant la lutte de classes, en affaiblissant le capitalisme. Si nous luttons, si nous préparons la grève générale, peut-être que des camarades diront : « les Allemands rentreront en France ». Mais c'est pourquoi nous préconisons, dans cette tactique du défaitisme révolutionnaire, un mot d'ordre, celui de la fraternisation.

Beaucoup de camarades auront à intervenir ; nous considérons que la question n'est pas seulement des revendications immédiates. Question économique, mais aussi question de classe, suppression du régime capitaliste. Par l'application du contrôle ouvrier, nous devons passer dans une nouvelle société. La bourgeoisie s'y prépare mais par le fascisme contre nous. Nous avons à lutter sur un autre terrain : celui de la conquête de l'Etat. Pour avoir le contrôle ouvrier, les conseils d'usines, nous devons les créer maintenant. Nous voulons lutter contre le régime capitaliste, nous devons aussi lutter pour l'Etat ouvrier. Si nous devons l'abattre au point de vue économique et au point de vue politique.

Quelle est dans la période actuelle l'objectif immédiat sur lequel nous devons travailler : c'est la création des conseils d'usines. Bien entendu, des camarades diront : du fait qu'il y a des délégués, il n'y a pas besoin de conseils d'usines. Les délégués ont des droits limités par la loi bourgeoise. Nous devons avoir des conseils d'usines qui seront chargés d'avoir le contrôle de l'usine, le contrôle de la production.

La conférence d'aujourd'hui doit être le prélude d'une campagne pour les conseils d'usines dans la région parisienne.

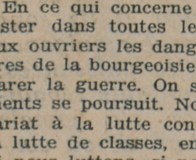

T. métallo (usine d'aviation)

Ce n'est pas un meeting ; je crois devoir prendre la parole en tant que simple militant syndical.

Je veux m'apesantir sur la question des 15 % qui a dans ces derniers mois fait une forte sensation dans la région parisienne parce que nous pensions que si ces 15 % que nous demandions n'étaient pas acceptés par l'arbitrage obligatoire, nous envisagerions les moyens d'action nous permettant d'obtenir satisfaction. Et à cet effet, bien que nous ayons attendu trois mois, tous les organismes responsables nous avertirent que nous allions devoir passer à l'action si l'arbitre ne nous donnait pas satisfaction. Nous voyions le comité confédéral de la C.G.T. déclarer aux pouvoirs publics qu'il prenait l'entière responsabilité de passer à l'action si l'arbitre ne donnait pas satisfaction.

Aussi quelle ne fut pas notre stupéfaction quand on nous a annoncé que le comité avait accepté 6 % et envisageait une grève de protestation non pas contre la teneur de la sentence, mais contre le fait qu'elle avait trop tardé ; ainsi nous constations que, alors que l'augmentation de la vie est de 42 %, l'augmentation de 15 % nous était refusée ; nous constations que nous avions eu une augmentation de 8 %, la deuxième de 4 % et la troisième de 6 %, ce qui fait au total 18 % par rapport à 42 %. Ainsi tous les avantages acquis en juin 1936 par notre action directe et collective, une action qui n'a pas été faite par les organisations syndicales mais par l'ensemble des copains qui ont pris conscience de leur force, par ce vaste courant qui a fait que les camarades sont entrés en action, tous ces avantages ont été éliminés. A ce moment-là, on nous a préconisé cet arbitrage obligatoire. On nous disait qu'à situation nouvelle, il fallait adopter méthode nouvelle. Et Racamond nous disait qu'il suffisait que l'organisation syndicale fasse connaître son opinion pour qu'immédiatement on lui donne gain de cause. Je voudrais bien que Racamond reprenne cette parole pour nous faire donner satisfaction.

Dans l'aviation, un fort mécontentement existe et dans une usine les copains ont déclaré qu'ils étaient contre l'arbitrage ; bien que 200 se soient décidés pour une grève illimitée, les autres se sont prononcés pour une grève de 24 heures. Car encore eux ils croyaient que cette grève allait être faite contre la décision de la sentence et pour qu'on n'accepte plus cet arbitrage. On a constaté après que cette grève était contre le retard de l'arbitrage.

QUAND ON EST POUR LA PAIX SOCIALE...

Quand on est pour la paix sociale, on ne peut pas être pour les revendications sociales car les moyens employés pour obtenir les revendications sociales peuvent désorganiser l'industrie. Et Doriot aussi disait que, pour avoir un pouvoir d'achat constant, on ne pouvait pas désorganiser l'industrie. C'est lui qui a gagné car vous constatez que cette grève d'une heure a été une vaste fumisterie qui permet au patronat d'accentuer son attaque. Nous voyons ainsi des camarades délégués qui sont licenciés ; nous avons vu deux copains mis à pied et quand ils ont été en référer au bureau du syndicat, on leur a dit : « Acceptez et nous vous paierons vos journées ». Ce n'est pas cela, une organisation de classe. Ce que nous voulons, c'est empêcher le patronat de décapiter notre organisation et cela nous ne pouvons l'obtenir que par une action directe des copains. Il faut que, dans toutes les organisations, on fasse une pression pour qu'on en revienne aux méthodes de juin.

Un camarade des H. C. R. B

Les patrons ont augmenté les consommations, mais nous n'avons pas été augmentés. Nous n'avons pas de délégué pour parler au nom des H.C.R.B., et nous avons pourtant voulu venir pour représenter notre corporation.

T., garçon de café

Nous devons ici remercier le P.C.I. qui a organisé cette réunion.

On nous avait promis, après notre grève, les 40 heures ; les camarades qui ont été renvoyés de l'Exposition sont sans place ; ils ont raison de crier ; mais dans la réunion d'aujourd'hui, vous criez ; mais nous avons fait des réunions et vous n'êtes pas venus ; nous espérons que vous viendrez aux prochaines.

Revenons sur cette loi de 40 heures ; nous sommes heureux de parler devant les métallurgistes et le bâtiment, qui les ont obtenus ; on nous avait promis après cette grève, dont le résultat si mauvais pour nous doit être supporté par la direction syndicale, on nous a promis des concessions, on nous avait promis pour le 1er novembre les 40 heures. Et nous ne les avons pas encore. Et, camarades, vous ne l'aurez tant que la direction syndicale n'aura pas changé.

A partir du 1er novembre, les 40 heures devraient être appliquées. Il y a des méthodes pour les avoir. Chez nous, il faut d'abord la suppression du pourboire, pour avoir un salaire convenable pendant 40 heures de travail.

Il faut que dans les syndicats il y ait des réunions ; actuellement, notre direction qui était obligée de se taire après la grève, reprend du poil de la bête. Elle vous promet une chose que vous n'aurez jamais : la loi de 40 heures, car elle ne demande pas la suppression du pourboire. Il y a des manifestations à faire et la direction syndicale ne prend pas la tête du mouvement.

POUR LE CAMARADE LEGER, EMPRISONNE

Ce n'est pas tout. Après notre grève, il y a eu des camarades arrêtés. Nous avons eu un camarade cuisinier qui a lutté, on l'a transformé en cagoulard. Je voudrais qu'ici notre camarade Léger ne soit pas traité en cagoulard mais porté à l'ordre du jour du conseil syndical des cuisiniers ; je voudrais qu'ici les camarades adressent au camarade Léger, emprisonné pour détention d'armes (il revenait d'Espagne et il avait compris que tout prolétaire doit être armé) un réconfort, qu'ils lui disent que les camarades révolutionnaires l'attendent et qu'ils batailleront pour que ses treize mois de prison soient annulés. Il faudrait que ce soit la Confédération Générale du Travail qui prenne les devants ; nous avons vu qu'un seul journal n'avait pas parlé de cette revendication. Je ne cite pas de noms, mais j'estime que les camarades ici présents devront voter tous, à l'unanimité, ce que je demande pour le camarade Léger, vrai révolutionnaire, l'animateur de la dernière grève H.C.R.B. Et si on l'avait suivi, si on l'avait écouté, nous aurions les 40 heures, nous aurions la suppression du pourboire, et nous ne serions pas à leur merci comme en ce moment.

On cherche la division ; voici ce qui est arrivé ; sur 30.000 syndiqués, la direction syndicale a fait une réunion, elle a eu cinq cents militants ; voilà le bilan. Vous, camarades qui criez ici, allez dans toutes les sections crier, et vous verrez que, tous unis, nous ne serons plus des bâtards, nous serons des prolétaires salariés, et voilà ce que nous demandons.

J. des Chocolatiers décrit la grève des Gourmets

C'est une corporation très combative, et cette corporation est tombée à zéro ; en juin 1936, de 600 syndiqués que nous étions, notre syndicat est passé à 25.000 ; nous avions fait un bon mouvement.

La « Chocolaterie des Gourmets » a débrayé en juin 1936 ; pendant 45 jours, nous avons occupé l'usine ; nous avons été vidés par Police-Secours, nous avons été attaqués ; à la suite de cela, déjà un flottement parmi les rangs ; au bout de 45 jours de grève, aucun résultat ; les camarades commencent à flotter ; nous avons été trouver la direction cégétiste, on nous répond : « Laissez-les faire, ça se calmera. »

Nous débrayons 8 fois ; 8 fois nous sommes blackboulés. Chaque fois que nous venions dire le mécontentement à la Fédération, Mme Antoinette Gilles nous disait : du calme ! Au mois d'avril, nous sommes 106 balancés, et pourquoi ? Parce que les dirigeants syndicaux s'étaient montrés très faibles, avaient laissé faire aux patrons ce qu'ils voulaient. On paie encore des hommes à 6,88 de l'heure.

Les méthodes de la Fédération ont réduit à 8.000 le nombre des syndiqués ; voilà le travail. La Fédération de l'Alimentation n'a rien fait. Il se produit que tous les camarades adhérant à une section cégétiste restent dans leur section mais oscillent ; un syndicat professionnel s'est monté à la boite. Sur 800 ouvriers, 500 seulement sont à la C.G.T., les autres aux syndicats professionnels, et pourquoi ? Par la faute des dirigeants syndicaux.

A la suite des 106 licenciés du mois d'avril, on croyait bien qu'ils allaient faire quelque chose. Les patrons ont dit : rentreront seulement ceux qui ont cinq ans de présence dans la maison. Le patron a refusé l'arbitrage et aucun des 106 n'est rentré. Et à l'heure actuelle, on s'étonne que les ouvriers quittent les organisations ; ils disent : « Nous sommes dans un syndicat, mais si on ne fait rien pour nous, autant laisser tout à l'aventure. » C'est ce qui s'est produit.

Nous, les délégués, on ne peut rien faire et quand on veut préciser une revendication, quand on demande quelque chose, on nous dit : « Vous n'avez qu'à prendre votre compte. » Ne pas quitter nos organisations syndicales, c'est très bien, mais qu'on soit défendus, et on y restera tous.

J. employés des grands magasins

Certains camarades viennent d'exposer les difficultés dans leurs organisations. Je crois qu'il serait nécessaire que non seulement on analyse les erreurs commises dans nos organisations propres, mais encore qu'on dise comment nous allons nous organiser.

Nous, les employés de nouveautés, nous n'avons pas encore connu les échecs, parce que nous n'avons pas encore été à la bataille. Mais, tenant compte des exemples précédents, il y a une certaine inquiétude qui se manifeste et nous voudrions qu'on étudie entre nous pourquoi on nous empêche de gagner tous les conflits.

La conférence des employés va se trouver devant une décision collective ; nous serons entraînés dans les méthodes d'arbitrage ; c'est sur ces problèmes-là qu'il faut réfléchir. Puisque la réunion a pour but d'étudier cela, je voudrais qu'on me dise dans quelle mesure les conseils d'usines seront capables de soulever cette bureaucratie syndicale avec laquelle nous sentons que nous ne pouvons avoir la victoire. Nous ne le ferons pas du jour au lendemain et dès maintenant, il faut que les camarades se groupent entre eux. Car notre faiblesse, c'est que nous ne savons pas nous lier entre nous ; il faut créer une opposition au sein des syndicats, voilà le premier travail à entreprendre. Et je voudrais que le rapporteur nous dise : Est-ce que les conseils d'usines seront capables de remplacer le syndicat pour nos revendications ? Voilà le débat essentiel.

R. d'une Amicale d'anciens soldats

Nous sommes un groupe qui revenons de faire notre service militaire ; nous sommes les premiers à avoir fait deux années de service militaire ; nous n'avons pas voulu oublier ce que nous avons subi dans les forteresses de l'Est. Nous avons subi une nourriture infecte, immangeable, et les brimades des chefs, des sous-officiers et des officiers complètement stupides. Nous avons subi encore la perte complète de toute personnalité pendant deux ans.

Beaucoup savent ce que c'est que l'armée, je ne veux pas m'étendre longtemps sur ce que j'appelle notre malheur ; beaucoup ont participé à la dernière guerre pendant laquelle les hommes ne sont plus des hommes. Si nous avons formé une association, c'est justement pour que de pareils faits ne se renouvellent jamais. Nous essayons de lutter dans la mesure de nos faibles moyens contre le militarisme en général. En particulier pour les camarades qui sont actuellement sous les drapeaux, nous essayons de les aider à redresser le plus possible la tête sous le joug de la discipline militaire ; nous essayons également dans la mesure de nos moyens de leur envoyer quelque argent parce que vous savez que, parmi les soldats, il y en a qui ont les moyens de manger à la cantine, cela va encore, mais les autres sont vraiment malheureux.

Par notre propagande, nous essayons de réunir le plus possible de soldats récemment libérés parce que ceux-là ont compris ; nous essaierons de leur faire comprendre encore davantage qu'ils n'ont rien à gagner dans la guerre qui nous menace et que la politique actuelle tend à nous faire considérer comme une chose absolument normale et qu'on ne peut rien faire pour éviter.

Je m'adresse à vous pour faire connaître notre association, l'effort que nous avons fait pour réunir des soldats. Généralement, après les deux ans de service, on se sépare et puis, dix ans après, on déclare aux jeunes qui vous entourent : « Le service militaire, c'était le bon temps ». Eh bien, cela, nous ne le voulons pas ; nous ne voulons pas qu'on puisse déclarer une chose pareille.

Et puis, notre action n'est pas tellement étrangère à la vôtre ; si vous êtes ici, c'est parce que vous voulez lutter contre ceux qui veulent essayer de vous prendre une partie de votre ration quotidienne ; eh bien, ceux-là, ce sont les capitalistes. C'est exactement la même chose à la caserne, où nous avons les mêmes ennemis.

Bien que ce que je vous déclare n'ait rien à voir avec le sens de la réunion, j'espère qu'il y en a dans la salle parmi vous qui ont compris, qui savent ce que c'est, qui ont des frères, des enfants en train de faire leur service militaire, particulièrement dans l'Est ; j'espère qu'ils ne demanderont pas mieux que de nous aider dans notre action. Il vous suffira, si vous voulez nous aider, de venir nous voir ; vous trouverez quelqu'un ; si vous avez des adresses de soldats à nous communiquer, nous serons heureux de communiquer avec eux pour savoir ce qui se passe dans chaque région et cela facilitera ce que nous pouvons créer car il faut grouper le plus grand nombre possible de soldats.

Molinier

Camarade, tu te tromperais si tu pensais que la réunion de ce soir n'a pas de sens pour les soldats. Au contraire, il n'y a pas de luttes possibles sans liaisons avec les casernes. Et c'est en ce sens que vous pouvez être utiles. Les travailleurs ont à lutter contre les forces armées des fascistes et de l'Etat capitaliste. Nous sommes pour l'armement des ouvriers. Mais les ouvriers armés doivent trouver une aide dans les ouvriers et les paysans habillés en soldats et que la bourgeoisie arme elle-même. Toute grève doit être connue des soldats des casernes les plus proches. Voilà le sens de notre collaboration.

M. fonctionnaire

On a évoqué devant vous un certain nombre de trahisons de vos directions syndicales. Je voudrais vous entretenir de la situation faite aux fonctionnaires et des conditions dans lesquelles ils se trouvent. Vous savez que les fonctionnaires qui n'ont pas participé aux grèves de juin 1936 n'ont pas eu non plus les mêmes avantages que les prolétaires de l'industrie privée.

Il y a eu l'an dernier une augmentation très faible et qui, en réalité, pour les fonctionnaires, ne faisait que rétablir leur traitement normal qui avait été amputé par les décrets-lois de Laval. Mais depuis cette date, la vie a continué à monter dans des proportions effroyables. Il y a un camarade qui, citant l'« Humanité », disait : 42 %. Nous pensons tous que ce chiffre n'est pas exagéré et, depuis 1936, les fonctionnaires, malgré les hausses successives du coût de la vie, n'ont jamais été augmentés. Depuis un an, les bureaucrates syndicaux ont multiplié les appels au calme parce que, pour nous, la situation est particulière en ce sens que nous n'avons pas à lutter contre un patron, mais que nous avons à lutter contre le gouvernement ; dans chacune de nos assemblées générales, les camarades qui sont fonctionnaires le savent comme moi, il y avait un certain nombre de dirigeants syndicaux qui descendaient pour nous faire comprendre : « Cela n'a pas d'importance que vous creviez de faim, pourvu qu'on conserve un gouvernement de front populaire ». Ces mêmes dirigeants syndicaux savent bien parler de l'indépendance du syndicalisme ; on vous rappelle toujours cette indépendance à l'égard de tous les partis politiques, à l'égard de tous les gouvernements, mais ces mêmes dirigeants, quand ils se sont trouvés en face du front populaire, ont oublié leurs discours sur l'indépendance. Ils se sont contentés d'entrer dans les antichambres ministérielles avec les ministres. Nous n'avons pas, en tant qu'exploités, de syndiqués de la base, à savoir si le ministre est radical ou socialiste ; ce qui nous intéresse c'est de savoir combien on nous donnera à la fin du mois.

SYNDICAT ET GOUVERNEMENT

Vous savez que, l'année dernière, les fonctionnaires s'étaient décidés à réclamer une augmentation. Mais comme l'expliquait Charles Laurent, puisqu'il s'agissait du front populaire, il ne faut pas lui créer d'ennuis ; il ne faut pas émettre de prétentions trop élevées ; nous réclamerons seulement 150 francs. La réponse ne s'est pas fait attendre ; le gouvernement Chautemps a voté 100 francs applicable pour la région parisienne à partir du 15 novembre, et 66 francs par mois pour les camarades de la province. Immédiatement, la Fédération a répondu qu'elle estimait que ces propositions étaient inacceptables et au même moment, alors que nous attendions un ordre de grève, la fédération a dit : « ces propositions sont inacceptables mais il ne s'agit pas de faire grève ».

Le gouvernement Chautemps a dit : « Eh bien, transigeons », et a voté un certain nombre de millions, pour augmenter un petit peu ; au lieu de 66 francs, ce sera peut-être 72. La fédération répond : « nous n'acceptons pas », mais on continue à dire : « il n'est pas question de la grève ». Je demande s'il se trouve un camarade fonctionnaire qui a seulement vu parler de la possibilité effective de la grève. On nous lance seulement des phrases comme celle-ci : « Attention, vous allez déchaîner des chocs, etc... Le syndicalisme va réagir... », mais à aucun moment on ne parle de la grève.

Je ne m'étends pas plus longtemps là-dessus ; je voulais signaler la situation chez les fonctionnaires ; la situation est la même que pour l'industrie privée en ce sens que nous avons été roulés par notre direction syndicale. Un camarade employé disait qu'il ne fallait pas que la réunion de ce soir soit négative. Je pense aussi qu'il ne suffit pas de constater que la C.G.T. nous a trahis. Je pense qu'il faut qu'il sorte autre chose, qu'on prévoie une nouvelle réunion, qu'on prenne des contacts avec les copains, et qu'il en sorte une opposition sérieuse, non pas seulement pour la conquête de tel ou tel poste syndical, mais une opposition pour qu'on en revienne à la lutte révolutionnaire, qui pose à côté des questions revendicatives, la question de la chute du capitalisme et la question de la prise du pouvoir par les prolétaires.

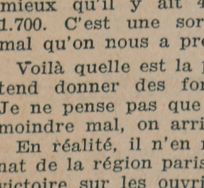

G. des P. T. T.

Le camarade fonctionnaire qui m'a précédé a exposé beaucoup de ce que je voulais développer. Je trouve toutefois qu'on peut apporter quelques explications complémentaires sur la triste situation des fonctionnaires. Je voudrais faire remarquer par exemple que, depuis la grève de juin 1936, les fonctionnaires n'ont pas obtenu d'améliorations considérables, non seulement en ce qui concerne les revendications pécuniaires, mais également pour les conditions de travail.

En juin 1936, quand les couches ouvrières se sont levées pour demander une amélioration de leur sort, on a prêché le calme et beaucoup de syndiqués, des camarades des bureaux, se sont élevés contre les protestations que quelques autres camarades avaient élevées. Nous avons à ce moment-là fait remarquer que si nous ne participions pas aux mouvements de grèves généralisés dans toute la France, nous n'obtiendrions aucune amélioration. On nous a traités de diviseurs... et quand nous avons déclaré que le front populaire ne serait peut-être pas éternel, certains camarades ont souri, d'autres ont protesté... Et à ce moment-là, il ne nous a pas été possible de parler.

Je voudrais maintenant qu'on examine, après dix-huit mois, ce qui a été fait pour l'amélioration de notre sort. Tout à l'heure, le camarade a déclaré que nous avions touché une indemnité de 100 francs ; cette indemnité correspondait à une augmentation de 10 %, si on s'en rapporte aux indices du coût de la vie, on s'aperçoit que nous avons obtenu 10 % en plus du salaire habituel et que la hausse, à ce moment-là déjà, était de 25 % ; c'est-à-dire qu'en cette période déjà, en mars 1937, nous étions déjà en retard sur le coût de la vie de 15 %.

Quelques jours avant le 1er octobre, les directions syndicales se sont fixé comme tâche de demander 15 % l'indemnité de vie chère ; ce sera la deuxième augmentation après celle de mars 1937. Il est regrettable de voir les organisations syndicales faire fi des revendications de la base. Il faut tenir compte que l'indemnité de vie chère réclamée à partir du 1er octobre sera une indemnité que véritablement on ne peut pas concevoir avant la fin de l'année, parce que si les camarades demandent une indemnité de vie chère, il ne faut pas la demander huit jours avant ; il faut faire une longue propagande pour faire pression sur les pouvoirs publics. Ce n'est pas la veille pour le lendemain qu'il faut entreprendre une action.

Je reviens sur le chiffre de 150 francs, qui représente à peu près 15 %, ce qui fait depuis juin 1936 une augmentation de 25 % ; j'estime qu'elle est bien inférieure à l'indice du coût de la vie.

LA GREVE, ON NE LA PREPARE PAS...

Je vous demande de bien vouloir considérer l'action gouvernementale en faveur des fonctionnaires. Cette grève qui est mise à l'ordre du jour sous la pression de la masse, l'ensemble des dirigeants n'a pas l'intention de la réaliser effectivement. On a pu voir une déclaration de Charles Laurent, du Syndicat des Fonctionnaires, proposer une grève partielle, c'est-à-dire une grève de quelques centres principaux, pour faire pression auprès des pouvoirs publics ; je m'élève contre cette conception parce que nous avons dans le passé assisté à des mouvements, par exemple grève des cheminots de 1920. On a pu voir que cette grève avait conduit à l'échec ; encore en 1934, on a fait des grèves isolées, et la plupart des militants syndicaux à cette époque ont été licenciés. Je voudrais que cette expérience serve ; que les dirigeants ne viennent plus nous dire : « Il faut faire des mouvements isolés même si les points décidés sont des centres importants ». A mon avis, il faut considérer que les fonctionnaires font partie de la classe ouvrière ; les militants de la base doivent chercher à coordonner les efforts de toute la classe ouvrière. Le bâtiment réclame une augmentation, les métallos réclament des augmentations ; depuis plusieurs mois, nous avons essayé de faire comprendre que nous devions entreprendre une action commune avec la classe ouvrière, profitant de la demande de revendication des métallos et du bâtiment. Nous avons fait voter deux ordres du jour demandant qu'il y ait une liaison parfaite entre les différentes sections syndicales.

Je voudrais insister pour que cette réunion puisse servir à quelque chose ; je voudrais que tous ceux qui sont de la même corporation prennent liaison ensemble, prennent la décision de se mettre sérieusement au courant de ce qui se passe dans les différents coins où ils travaillent ; je demande à l'ensemble des travailleurs de faire une liaison sérieuse non seulement entre corporations, c'est un premier devoir, mais aussi entre les syndiqués de toutes les corporations, métallos, bâtiment, H.C.R.B., et aussi les fonctionnaires.

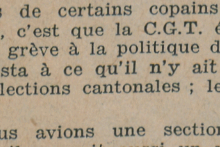

C. métallo, expose comment a été trahi la grève de la Simca

Je ne veux pas vous faire l'historique de la grève Simca, que presque tous les ouvriers connaissent, parce que ce serait trop long ; je voudrais vous dire qu'à travers le mouvement de la Simca, il y a une grosse trahison de la part des dirigeants. Je voudrais vous dire que la grève de la Simca a marqué parmi les travailleurs de la région parisienne une grosse défaite sur tous les terrains, parce que les ouvriers ont été complètement battus. A travers cette grève, nous avons pu constater les raisons pour lesquelles les ouvriers de la Simca s'étaient mis en grève ; c'était le licenciement des 47 copains dont je faisais partie. Les ouvriers sont rentrés sans que ces 47 camarades rentrent ; il y avait beaucoup d'autres raisons pour déterminer les grèves, raisons qui sont trop longues et trop compliquées pour les développer.

Le point que je voudrais marquer devant tous les camarades qui ne connaissent pas les raisons de cette situation, parce que la C.G.T. s'est gardée de le marquer aux yeux des ouvriers, c'est un sabotage systématique de cette grève parce que, dans le bureau, composé en majorité de communistes, la démocratie syndicale n'était pas large. Les camarades qui versaient dans l'opposition étaient traités de trotskystes.

Dernièrement, des tracts sont parus citant les noms de certains copains ; la vraie raison, la seule, c'est que la C.G.T. était inféodée à travers cette grève à la politique du P.C. ; cette politique consista à ce qu'il n'y ait pas de grève pendant les élections cantonales ; les copains ont été battus.

Nous avions une section syndicale puissante, mais il y avait aussi un permanent payé par le patron. C'est très dangereux. Lorsqu'on a un permanent payé par la maison, il arrive un moment où la direction le soudoie et il n'a plus une grande utilité pour les ouvriers.

Si nous avons été battus, c'est uniquement pour une question politique. Lorsque nous sommes partis en lutte à la Simca, nous avons bien souligné le fait : nous voulions aller à la lutte ; la volonté des ouvriers était de partir en grève ; nous voulions qu'il y ait la grève générale dans la région parisienne.

Les dirigeants du syndicat des métaux nous ont fait des promesses. Ils nous ont dit : « On vous promet que si on n'arrive pas d'une façon conciliante à arracher le contrôle, on débrayera. » J'ai été à la Présidence du Conseil avec d'autres délégués, j'ai entendu des choses pas belles de la part des dirigeants syndicaux. Voilà comment s'est consommée la grève de la Simca ; on a fait des palabres avec des ministres, puis on a fait avaler aux ouvriers qu'il fallait rentrer parce qu'il valait mieux qu'il y ait 47 ouvriers sur le pavé que 1.700. C'est une sorte de politique du moindre mal qu'on nous a préconisée.

Voilà quelle est la position de la C.G.T. qui prétend donner des formes de lutte aux ouvriers. Je ne pense pas que si on suit cette politique du moindre mal, on arrive à quelque chose.

En réalité, il n'en reste pas moins que le patronat de la région parisienne a remporté une grande victoire sur les ouvriers à travers la grève de la Simca.

L. , du Bijou

Je fais partie d'un vieux syndicat, où nous ne nous occupons pas de politique ; l'arbitrage, ça ne nous connaît pas. Quand on se bagarre, on ne connaît qu'une façon, c'est l'action ; il n'y en a qu'une et c'est la seule ; avec des palabres, on n'obtiendra rien pour combattre le patronat.

Nous nous battons souvent. Je n'ai pas la prétention de donner des leçons à personne ; bientôt, si nous n'avons pas satisfaction, le syndicat, où c'est nous qui dirigeons, dira : tous les joailliers doivent débrayer. Et puis ceux qui ne débrayent pas, c'est à coups de pied dans le derrière qu'on les fera marcher. Si la majorité a parlé, il faut que les autres suivent jusqu'au bout. La politique, c'est très bien, seulement le beefsteack, c'est autre chose ; c'est ce qu'il faut défendre avant tout. Les conditions matérielles de l'existence, il faut les défendre durement.

C'est vous qui êtes le syndicat. Ne faites jamais confiance à des dirigeants syndicaux, ne faites confiance qu'à vous-mêmes. Lorsque j'entends des gars qui disent : « on nous a trahis », je leur réponds : « il ne faut pas vous laisser trahir ». Il faut obtenir de haute lutte, par l'action directe, ce que vous voulez ; c'est par l'action que l'on arrivera à quelque chose et uniquement par l'action.

R., chomeur

Chez nous, c'est encore plus terrible que pour ceux qui travaillent. Nous sommes à la merci du gouvernement. Onze fois, j'ai retravaillé. L'employé de la mairie m'a dit : voilà onze fois que vous êtes en chômage. Je lui répondu : Non, voilà onze fois que je travaille. Beaucoup sont comme moi. Il y a dix-huit mois, j'avais peu confiance. Quand même, j'ai voté le plus rouge, pensant que ça avait le temps de rosir.

Et maintenant, ça a tellement rosi que ça n'a plus de couleur du tout. Je ne me rappelle que ce que l'on nous a promis : augmentation de l'indemnité, exonération des loyers.

Nous avons eu trois francs par jour d'augmentation ; je vous garantis qu'avec mes treize francs, je n'achète pas grand chose, moins qu'avec dix francs il y a dix-huit mois. Pour avoir l'indemnité, c'est pareil qu'avant, il faut toujours avoir deux ans d'habitation dans le même endroit. Nous n'avon pas eu de changement et quand j'affirme qu'on ne s'est jamais autant foutu de la gueule des chômeurs que sous le régime du front populaire, c'est la vérité. Qu'est-ce que nous avons de plus ? On nous parle des grands travaux... mais depuis le temps qu'on en parle, des grands travaux...

Les chômeurs ont été les plus trahis et je me souviens : dans les comités de chômeurs, il y avait une action revendicative, on réclamait quelque chose, on nous disait : « A la Chambre des députés, manifestez contre Laval... » Et maintenant, on nous dit : « Demandez au gouvernement ». Qu'est-ce que vous voulez lui demander ? Il nous fera des promesses et il ne les tiendra pas.

Quel est celui qui peut me dire les avantages donnés aux chômeurs depuis dix-huit mois ?

L'exonération des loyers ? On peut encore voir dans l'« Humanité » l'expulsion de chômeurs et on ose encore passer cela dans ce journal.

On a été à la Chambre des députés... On faisait quelque chose. Mais à des gens qui nous ont promis, que voulez-vous demander ? Ils auraient dû faire ce qu'ils avaient promis. Il faut monter de véritables comités de chômeurs qui défendent et qui réclament pour les chômeurs. Il faut continuer la lutte comme autrefois, comme si c'était Laval, car pour nous ça n'a pas changé.

Un chomeur d'Argenteuil

Nous avons réuni, avec l'appui du Parti Communiste Internationaliste, des chômeurs au nombre de cinq cents. Nous avons exprimé nos revendications devant la municipalité. Ils ont cessé l'action qu'ils avaient engagée avant juin 1936. Maintenant, c'est un fait, nous sommes trahis par la direction du front populaire et par toutes les municipalités ouvrières qui ne nous accordent ni bon de charbon ni bon de pot-au-feu.

Ce qu'on nous avait promis sous les directions réactionnaires, nous l'avions obtenu par l'action. Alors, maintenant, nous engageons de nouveau l'action. Nous irons jusqu'à occuper la mairie d'Argenteuil si les revendications demandées ne nous sont pas accordées.

Linck, J. C. I.

Je viens parler au nom de la J.C.I., en raison de la situation particulière faite aux jeunes. Les problèmes revendicatifs de la jeunesse ne sont pas particuliers, ne demandent pas une étude particulière parce que la situation qui est faite aux jeunes est aussi faite aux adultes.

Mais, dans les taules, les jeunes sont considérés comme des exploités de seconde zone. Ils travaillent comme les copains, plus même car il se trouve de vieux travailleurs usés par le travail et dont le rendement est moins grand, et, quand il s'agit de passer à la paye, ils touchent la moitié moins. Dans certaines boites, les patrons renvoient des adultes pour embaucher à la place des jeunes qu'ils paient à un tarif beaucoup plus bas.

Les jeunes n'ont pas le droit, avant un certain âge, d'élire les délégués, d'être délégués eux-mêmes. Pourtant, on a vu, dans les grèves de juin 36, dans une usine, une gamine de 14 ans conduire la grève parce que c'était la plus intelligente, celle qui comprenait le mieux les problèmes qui se posaient. Et maintenant, elle doit attendre de nombreuses années avant de pouvoir élire des délégués et participer d'une façon effective à la lutte.

Il faut que les ouvriers attachent une grande importance à la jeunesse, que la bourgeoisie cherche à tromper par beaucoup de moyens (aviation populaire, etc...).

Boitel (P. T. T) du P. O. I. refuse de parler

J'ai demandé la parole au nom du Parti Ouvrier Internationaliste, et en tant que militant syndical ; on n'a que cinq minutes, mais j'aurais voulu avoir un quart d'heure. En cinq minutes, je ne peux pas aborder les problèmes posés ce jour.

Molinier, pour le bureau, observe que l'heure ne permet pas de donner davantage, que de nombreux camarades ne pourront pas s'exprimer. Il propose à Boitel de s'exprimer en 5 minutes et, à l'avenir, que des assemblées de cet ordre soient préparées en commun, que les deux organisations rapporteront à temps de parole égal.

Sur refus de la salle de lui accorder plus de cinq minutes, Boitel renonce à parler.

Frank (technicien) P. C. I.

(Frank fait d'abord observer que Boitel, qui est si exigeant aujourd'hui, n'a même pas accordé, huit jours avant, à l'un de nous, une minute à une réunion de son organisation, et espère qu'à Wagram, vendredi prochain, il voudra bien donner la parole. Boitel reproche à Frank de ne pas être syndiqué. Frank présente sa carte de la C.G.T.)

Je reviens sur ce qu'on exposé les différents camarades. La vérité, c'est que, depuis dix-huit mois, les patrons ont repris en détail ce qu'ils avaient lâché en gros en juin. Les patrons ont trouvé en face d'eux une classe ouvrière mécontente mais elle n'avait pas d'organisation capable de la guider dans la lutte.

Les ouvriers avaient fait confiance aux partis et au front populaire pour leurs revendications, et aujourd'hui ils s'aperçoivent qu'ils ont été trahis.

Qu'est-ce que nous allons faire ? Et comment allons-nous le faire ?

Il ne s'agit pas de quitter les organisations syndicales. Il faut comprendre que le problème n'est pas seulement un problème syndical pour les revendications. Il y a un problème essentiel à l'heure actuelle, un problème qui dépasse le cadre des revendications et qui doit poser un problème plus important et plus vaste : à qui sera l'usine, à qui sera le pouvoir ?

En réalité, le problème n'est pas de savoir si on gagnera quelques sous de plus, mais de savoir s'il y aura, si nous ferons une organisation qui permettra aux travailleurs de changer, de modifier complètement la société, de faire une société qui sera à leur profit.

C'est cela le problème.

POUR LES SOVIETS

La question du chômage, nous ne pouvons pas seulement la régler par les organisations syndicales. C'est un problème extra-syndical.

La lutte contre la vie chère, ce n'est pas seulement un problème d'obtenir quelques sous de plus qui seront perdus dans la montée des prix, c'est de vérifier ce qui se passe dans la caisse des patrons, c'est un problème qui pose la propriété des usines... Et nous disons qu'il faut créer un organisme approprié pour cette lutte. Il faut créer des conseils d'entreprises. Nous devons poser le problème du soviet, ce mot qui fait peur aux bourgeois, il ne fera pas peur aux travailleurs qui comprendront.

Dans chaque usine, tous les ouvriers nommeront, éliront démocratiquement leur conseil. Mais il est nécessaire de préparer un congrès des entreprises de la région parisienne : nous vous proposons qu'un premier lien entre ceux qui sont ici soit créé en nommant un comité assez large pour engager le travail de préparation d'un congrès des entreprises de la région parisienne.

M. des H. C. R. B.

Un camarade H.C.R.B. a prétendu ici qu'à la dernière assemblée cinq cents membres étaient présents. S'il a voulu faire comprendre qu'au syndicat il y avait à l'heure actuelle 500 membres, c'est faux. Il y a à l'heure actuelle 12.000 syndiqués.

Un camarade des chocolatiers a dit que la Fédération de l'Alimentation ne soutenait pas les syndicats chocolatiers. C'est faux... En ce qui me concerne, je dis que la Fédération de l'Alimentation a soutenu les chocolatiers et les différents mouvements ainsi que l'industrie hôtelière.

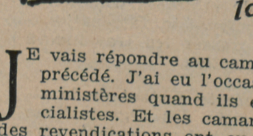

Un délégué de la Thomson 19e

Je vais répondre au camarade socialiste qui m'a précédé. J'ai eu l'occasion de monter dans les ministères quand ils étaient composés de socialistes. Et les camarades qui venaient pour des revendications ont eu nettement l'impression, au lieu d'être en face d'un camarade socialiste, d'être en face d'un défenseur du patronat.

A part cela, au nom d'ouvriers de la Thomson 19e, je prends la parole pour critiquer une partie des responsables, principalement de la direction du Syndicat des Métaux, et plus particulièrement pour la lutte néfaste que celle-ci mène actuellement, dirigée contre de bons camarades qui ne partagent pas les mêmes opinions politiques que les gens de la tête. On n'en tient pas compte parce qu'ils ne sont pas du P.C. Cela, ce n'est pas faire une action syndicale, ni démocratique, c'est diviser les travailleurs et faire le jeu du patronat.

Prenons les faits dès le début ; avant juin 1936, nous avons demandé un salaire minimum, car nos salaires étaient excessivement bas ; nous avons mené la bagarre quand même, malgré notre syndicat ; nous avons obtenu une amélioration de salaires, nous avons obtenu les contrats collectifs. Nous avons obtenu même des suppléments à la convention.

Vous savez que lorsque beaucoup de boîtes se sont mises en route en juin 1936, tous les travailleurs voulaient profiter du gouvernement de front populaire pour se libérer et prendre de la liberté, et faire rendre gorge à leurs patrons. Il y a eu des hommes à la tête de certains partis politiques qui n'ont pas tenu compte que, dans beaucoup de petites entreprises, beaucoup de travailleurs n'avaient pas encore eu satisfaction. Et on a crié à ce moment-là : « Il faut savoir terminer une grève », c'est-à-dire qu'il fallait terminer pour faire plaisir au patronat, pour faire plaisir au gouvernement de front populaire. Et tant pis si des milliers de travailleurs, dans les petites entreprises, n'avaient pas obtenu satisfaction.

Pour en terminer, l'activité actuelle des dirigeants des métaux est de plus en plus mauvaise. Nous avons vu reculer dernièrement devant la reconduction des conventions collectives ; on a accepté, sans demander l'autorisation à la base, la reconduction des contrats collectifs, en nous promettant des garanties sur l'embauchage et le débauchage ; également la date des conventions collectives n'est pas encore fixée.

Sur la demande de réajustement des salaires, on a freiné pendant quatre mois pour faire plaisir à un parti pour les élections cantonales ; on a laissé dormir et ensuite on veut tout présenter, tout renverser et, en même temps, on mène les ouvriers à une défaite en leur faisant faire une grève d'une heure après avoir accepté l'augmentation de 6 % qui ne correspond pas au coût de la vie.

Nous demandons ce soir que l'assemblée prenne la décision de se réunir le plus rapidement possible et qu'on envisage une action qui soit mêlée à un redressement dans les syndicats, en menant directement la bagarre contre le patronat.

La conclusion de Remy, rapporteur

Rémy prend la parole à 23 h. 45 ; une quinzaine de camarades encore inscrits ne peuvent s'exprimer ce soir-là.

Au nom du Bureau, les camarades se déclarent pour qu'on vote une motion qui devra être envoyée au camarade Léger.

Je remercie plus particulièrement le camarade de l'Amicale des anciens soldats, parce que le sort des ouvriers des entreprises est lié au sort des camarades soldats.

Je pense qu'il est regrettable qu'une grosse partie des camarades n'ait pas pu s'exprimer vu le nombre des délégués.

Nous savons très bien les difficultés que les ouvriers rencontrent dans les usines. Nous pensons qu'il faut examiner maintenant la possibilité de réunir une nouvelle conférence, pas une conférence qui durera trois heures. Je pense qu'on peut se mettre d'accord pour une conférence pour un samedi toute la journée où on pourra, les uns et les autres, donner des explications plus vastes.

Je demande la nomination d'une commission de 40 à 50 membres représentant les différentes corporations. Je demande que les camarades par corporation donnent leur nom.

Je pense, étant donné la phase actuelle de la lutte contre le patronat, qu'il faut une possibilité de se réunir, dans une conférence d'information qui sera tenue un samedi toute la journée, qui examinera la tenue d'un congrès des entreprises.

L'ordre du jour, que nous publions par ailleurs, lu par le camarade Molinier, est adopté à l'unanimité. Une commission de plus de 40 camarades est nommée comprenant des camarades de diverses corporations.

L'assemblée se sépare en chantant l'« Internationale ».

Le comité nommé se réunira samedi soir, dans une salle de la Mutualité. Des convocations ont été adressées aux camarades avec des tracts reproduisant l'ordre du jour voté. Si des camarades avaient été omis, qu'ils viennent san savoir reçu de convocation.

La parution ultérieure de la "Commune"

Encore un numéro sur 2 pages! Bien des camarades ne manqueront pas de se plaindre. Nous en sommes les premiers affectés. Nous avons voulu faire de ce numéro un numéro spécial consacré au travail engagé par le P.C.I. en vue de permettre aux ouvriers de se créer des organismes de lutte indépendants des bureaucraties traîtresses. Ce travail a exigé des efforts financiers qui ont nui au budget de « La Commune » pour la période immédiate ; nous ne doutons pas d'obtenir bientôt des résultats appréciables.

Mais un autre grave problème se posait depuis des semaines ; nous l'avions d'ailleurs signalé à nos lecteurs : le maintien du prix de vente à 0 fr. 50 n'est plus possible ; chaque journal revient au-dessus de ce prix, sans compter les frais d'expédition et d'administration les plus indispensables. Depuis juin 36, on connaît les augmentations de toutes les marchandises ; les quotidiens sont passés de 0,30 à 0,40 et vont bientôt coûter 0 fr. 50.

Un organe révolutionnaire comme le nôtre n'a pour vivre, en plus de sa vente et des abonnements, que les souscriptions des membres du parti ; il serait anormal qu'eux seuls supportent l'augmentation des frais d'impression. Nous savons que l'augmentation, que nous sommes obligés d'appliquer dès le prochain numéro, affectera particulièrement les camarades de province qui ont des salaires scandaleusement bas. Mais nous ne doutons pas que tous feront l'effort indispensable de quelques sous pour permettre à « La Commune » de continuer une parution régulière. Tous les camarades verseront volontiers les 0 fr. 75 que coûtera « La Commune ».

***

Dans le prochain numéro, l'Administration donnera de nombreux détails sur les conditions d'existence du journal. Chacun verra que la décision que le Comité Central du P.C.I. a prise est plus que justifiée.

***

Cette semaine, plus que jamais, nous sommes handicapés par le peu de place dont nous disposons. En plus des rubriques habituelles (notes internationales, problèmes de la IVe Internationale, vie du P.C.I., doctrine et histoire, etc...), notre correspondance souffre tout particulièrement. Nous remettons à la semaine prochaine : des informations sur la répression au Maroc, articles sur le taxi, sur les travailleurs municipaux lillois, sur l'élection de Villejuif, sur de nombreuses entreprises de la région parisienne, etc... Notre prochain numéro sera établi de façon à rattraper ce retard.

NOTRE PERMANENCE :
36, rue du Château-d'Eau, PARIS (10e)
Chaque soir, de 18 à 20 h.
Le samedi, de 16 à 20 h.

CONVOCATIONS

Assemblée de l'Actif. — Vendredi 26, à 20 h. 30. Ordre du jour important.

Comité Central. — Samedi ; heure et lieu seront indiqués à chaque membre.

Vitry. — Permanence : Tous les dimanches, café Auclair, 34, rue de la Barre.

Réunion : tous les mardis, même adresse.

PERMANENCE DU P.C.I. — LYON

Tous les samedis, de 17 h. 30 à 19 heures, Café « A ma Vigne », 7, rue Sainte-Catherine, LYON (Ier).

LISEZ :

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous

LA VÉRITÉ

Revue trimestrielle théorique publiée par le P.C.I.
Le numéro, 96 pages : 6 francs

Le Gérant : M. GUILLARD.

Ce journal est composé et tiré par des ouvriers syndiqués.
IMPRIMERIE SPECIALE DE « LA COMMUNE »
36, rue du Château-d'Eau, Paris (10e)